

COMMENTAIRES DES REPRESENTANTS DES PLAISANCIERS AU CONSEIL PORTUAIRE DE PORTBAIL

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 18 DECEMBRE 2019

Présents :

- Yannick LECERF
- Eric LEPLONGEON
- Fabrice MOUCHEL

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL PORTUAIRE DU 19 JUIN 2019

Pas de remarque sur le contenu mais nous avons demandé à recevoir les comptes rendus des réunions dans le mois suivant l et non pas 6 mois après comme c'est le cas actuellement

2. RAPPORT PARTIEL D'ACTIVITE

Pas de remarque

3. POINT SUR LES TRAVAUX

Pas de remarque sauf pour le point concernant les travaux de sécurisation des accès au quai de pêche.

Nous nous sommes fortement opposés à ce que ces travaux de sécurisation et d'aménagement d'un ponton dédié à la pêche soit financé sur les fonds propres de la SPL. Les ressources de la SPL pour le port de Portbail proviennent presque exclusivement des A.O.T. payées par les plaisanciers. Il ne nous paraît pas opportun de financer un projet onéreux ne concernant pas les plaisanciers dont le retour sur investissement est proche de zéro. Nous ne sommes pas contre un projet permettant d'améliorer les conditions de travail des pêcheurs professionnels mais celui-ci ne doit pas être financé par les plaisanciers.

Si la SPL dispose de capacités d'investissement, nous avons proposé de les mettre dans un 4^{ème} ponton plaisanciers dont le retour sur investissement serait plus probable. La SPL souhaite avant tout nouvel investissement de ce type dans le port de Portbail connaître le taux de remplissage du Port de Carteret ce que nous comprenons évidemment

Concernant le gravillonnage sur la digue Est, nous avons fait part de notre mécontentement sur les matériaux choisis et l'état actuel d'accès à ces places de parking.

Nous avons demandé que la réfection soit réalisée avec les mêmes matériaux que précédemment (graviers rouges) qui donnaient entière satisfaction. Il semblerait que notre demande soit retenue.

4. ATERRISSAGE 2019 ET BUDGET PREVISIONNEL 2020

La présentation de ces deux budgets a amené des discussions animées. Si nous nous réjouissons que le port de Portbail atteigne cette année l'équilibre budgétaire (Résultat de l'exercice : 17 003 €) nous avons eu quelques remarques sur la présentation de ces deux budgets.

- Atterrissage 2019 :
 - Une provision de 145000 € alors que seulement 50000 € étaient prévus au budget prévisionnel
 - Une reprise sur provision de 79200 € alors qu'aucune dépense en lien avec cette reprise ne soit visible dans la présentation. Cette reprise semble pourtant être liée aux travaux de désensablement réalisés ainsi qu'à l'accès au port construit le long de la digue sud.

- Prévisionnel 2020
 - La reprise de provision de 265 800 € nous interpelle. Cela correspond à laisser le port de Portbail sans aucune réserve pour d'éventuel travaux de désensablement. Si nous comprenons qu'il est comptablement parlant nécessaire de faire cette reprise de provisions, nous attirons l'attention sur le fait qu'il n'est pas interdit de provisionner de nouveau pour des travaux futurs ou des risques liés à l'ensablement du port. A ce titre la provision de 50000 € nous semble très insuffisante et le résultat prévisionnel de 185 518 € ne sera probablement pas atteint.
 - Les représentants des plaisances font remarquer qu'un budget prévisionnel doit être la projection de la stratégie poursuivie par la Direction pour atteindre les objectifs fixés.

Monsieur MORIN, président de la SPL, nous a proposé de rencontrer le cabinet comptable pour de plus amples informations, ce que nous avons accepté.

5. Tarifs portuaires

Pas de remarques. Les augmentations sont de l'ordre de 1,3% ce qui est en phase avec l'augmentation du coût de la vie.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Amicalement

Eric LEPLONGEON

Yannick LECERF

Fabrice MOUCHEL